

La ville vous informe sur les ACCUEILS PERI et EXTRASCOLAIRES de l'année scolaire 2021-2022

Dans le cadre des appels à projets lancés par la Caisse des Écoles de la ville de Saint-Joseph pour l'animation des accueils périscolaires et extrascolaires du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, les associations lauréates sont :

- L'association **FCPE** (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), pour les accueils périscolaires* des zones 1 et 2.

Sont concernées les écoles : **Marceau EDOUARD, Henri MAURICE, Jeanne MERTON, Victor SCHOELCHER et Ambroise PALIX.**

- L'association **HALEAS** (Harmonie d'Accueil de Loisir Educatif et d'Animation Socioculturelle), pour les accueils périscolaires* des zones 3 et 4.

Sont concernées les écoles : **Firmin LUC-CAYOL, Morne des Olives, Presqu'île et Lise DESIR-CARTESSE.**

- L'association **RC SAINT-JOSEPH** (Racing Club de Saint-Joseph), pour les accueils extrascolaires des petites et grandes vacances.

***L'accueil périscolaire** comprend l'encadrement des enfants inscrits durant : la garderie du matin, la pause méridienne, la garderie du soir et le mercredi.

Les horaires des différents temps d'accueil périscolaire demeurent inchangés (Garderie du matin : 6H00 – 7H50, pause méridienne : 11H30 – 13H20, garderie du soir : 16H00 – 18H00, mercredi : 6H00 – 18H00)

La ville et ses nouveaux partenaires vous informeront sur les modalités, tarifs et dates d'inscription dans un prochain communiqué

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général



J.C JEAN

de
F.D
13